

LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n° 2021-0001/PRES du 05 janvier 2021 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu** le décret n° 2021-0002/PRES/PM du 10 janvier 2021 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2021-0023/PRES/PM/SGG-CM du 01 février 2021 portant attribution des membres du Gouvernement ;
- Vu** la loi n°034-98/AN du 18 mai 1998 portant loi hospitalière ;
- Vu** la loi n° 010-2013/AN du 30 avril 2013 portant règles de création des catégories d'établissements publics ;
- Vu** le décret n° 2014-615/PRES/PM/MEF/MS du 24 juillet 2014 portant statut général des Etablissements publics de santé (EPS) ;
- Vu** le décret n° 2015-1624/PRES-TRANS/PM/MS/MESS/MEF du 28 décembre 2015 portant approbation des statuts particuliers des Centres hospitaliers universitaires ;
- Vu** le décret n° 2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ;
- Sur** rapport du Ministre de la Santé ;
- Le** Conseil des ministres entendu en sa séance du 23 juin 2021 ;

DECRETE

Article 1 : Les personnes dont les noms suivent sont nommées Administrateurs représentant l'Etat au Conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire de Bogodogo (CHU-B) pour un premier mandat de trois (03) ans :

Au titre du Ministère de la santé :

- Monsieur Narcisse Mathurin NARE, Mle 37 551 H,
Médecin spécialiste en santé publique.

Au titre du Ministère de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire :

- Monsieur Daouda SESSOUMA, Mle 47 772 T,
Administrateur des affaires sociales.

Au titre du Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale :

- Monsieur Brahima OUEDRAOGO, Mle 104 654 C,
Administrateur des services financiers.

Article 2 : Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement et le Ministre de la Santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 14 juillet 2021


Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre



Christophe Joseph Marie DABIRE

Le Ministre de l'Economie, des
Finances et du Développement



Lassané KABORE

Le Ministre de la Santé



Charlemagne Marie Ragnag-Néwendé OUEDRAOGO